

peut-être, elle n'aimait pas l'homme. Elle voyait en lui d'abord un complaisant, puis un harceleur imprudent de l'Angleterre. Elle lui reprochait la paix trop chèrement achetée par des servilités politiques en Portugal, elle lui reprochait la guerre trop témérairement risquée pour l'agrandissement de la famille d'Orléans à Madrid. Elle se réjouissait de la chute et de l'humiliation de ce ministre également impopulaire par la paix et par la guerre.

Elle ne s'alarmait pas trop de voir ce peuple voter à coups de fusil, contre le système usé du Roi. Ce prince avait vieilli dans le cœur de la garde nationale, comme dans le chiffre de ses années. Sa sagesse paraissait aux Parisiens pétrifiée en obstination. Cette obstination ébranlée ou vaincue par l'émeute semblait à la bourgeoisie une juste punition d'une trop longue fortune. Tout se bornerait selon les gardes nationaux à un changement de ministère un peu forcé par l'émotion de Paris. à l'entrée de l'opposition aux affaires, dans la personne de M. Thiers et de M. Odilon Barrot. à une réforme modérée de la loi électorale. à une Chambre des députés rajeunie et retrempee dans l'esprit du pays. les plus clairvoyants n'y voyaient au plus qu'une abdication du Roi et une Régence. En un mot la garde nationale par ses murmures, croyait faire de l'opposition dans la rue, quand elle faisait déjà une révolution.

Elle ne doutait pas du reste que la nuit n'eût porté conseil au Roi; que le nouveau ministère ne fût annoncé dans la matinée; et que l'émeute sans objet ne s'évanouît d'elle-même et ne se changeât comme la veille en cris de joie et en illuminations.

XI.

La chambre des députés était réunie depuis huit heures du matin, pour attendre les communications que le Roi aurait à lui faire adresser par ses ministres. Elle était aussi pleine de sécurité que le Roi lui-même. La majorité confiante dans sa force, dans le nombre des troupes, dans leur fidélité, s'entretenait paisiblement sur ses bancs, des différentes combinaisons ministérielles que l'heure prochaine viendrait révéler aux députés. On voyait un changement de pouvoir imminent, nul ne voyait encore un changement de gouvernement. Les amis rassasiés de l'ancien ministère étaient consternés. Les ambitieux rayonnaient de leur prochaine fortune. Les hommes indépendants contemplaient avec tristesse cette lutte entre deux partis acharnés d'où pouvait sortir la ruine du pays. Une anxiété pénible mais non désespérée cependant, pesait sur l'Assemblée. Chaque fois qu'un homme important entrait dans la salle, on se groupait autour de lui, comme pour lui arracher d'avance le mot du destin.

Cependant un de ces hommes auxquels la Providence réservait une part dans l'événement, ne prévoyait pas encore la catastrophe qui allait engloutir la monarchie dans quelques heures. cet homme était Lamartine.

Lamartine était fils d'un gentilhomme de province, des bords de la Saône.

Sa première jeunesse avait été obscure. Il l'avait dépensée en études, en voyages, en retraites à la campagne. Il avait beaucoup conversé avec la nature, avec les livres, avec son cœur, avec ses pensées. Il avait été nourri dans la haine de l'Empire. cette servitude n'était glorieuse qu'au dehors, elle était morne et terne au dedans. La lecture de *Tacite* soulevait son cœur contre cette tyrannie du nouveau César. Issu d'une race militaire religieuse et royaliste, Lamartine était entré dans les gardes du Roi au retour des Bourbons, comme tous les fils de l'ancienne noblesse de province. L'impatience et le dégoût du service en temps de paix l'en avaient fait sortir. Il avait repris son indépendance et ses courses à travers le monde. Des poésies presque involontaires avaient répandu son nom. Cette illustration précoce l'avait fait accueillir par les hommes politiques du jour, M. de Talleyrand, M. Pasquier, M. Mounier, M. Royer-Collard, M. de Broglie, M. de Bonald, M. Lainé surtout. Il était entré sous leurs auspices dans la diplomatie. Ses

opinions dès lors libérales et constitutionnelles comme celles de sa famille, avaient déplu à la cour. Son indépendance avait nui à son avancement. En 1830 il venait seulement d'être nommé ministre plénipotentiaire en Grèce.

Après la révolution de juillet, il donna sa démission par un sentiment de respect envers la fortune croulante de la maison des rois qu'il avait servis, et de réserve envers la fortune ascendante des rois nouveaux qui s'élevaient. Il avait employé deux ans à voyager en Orient. L'horizon du monde agrandit la pensée. Le spectacle des ruines des empires attriste mais fortifie la philosophie. On voit comme des hauteurs d'un faite géographique, surgir, grandir et se perdre les races, les idées, les religions, les empires. Les peuples disparaissent. On n'aperçoit plus que l'humanité traçant son cours, et multipliant ses haltes sur la route de l'infini. On discerne plus clairement Dieu au bout de cette route de la caravane des nations. On cherche à se rendre compte du dessein divin de la civilisation. on l'entrevoit. On prend la foi du progrès indéfini des choses humaines. La politique momentanée et locale se rapetisse et s'évanouit. La politique universelle et éternelle apparaît. On était parti homme, on revient philosophe. On n'est plus que du parti de Dieu. L'opinion devient une philosophie. La politique, une religion. Voilà l'effet des

longs voyages et des profondes pensées à travers l'Orient. On ne découvre le fond de l'abîme et les secrets du lit de l'Océan, qu'après que l'Océan lui-même est tari. Il en est ainsi du lit des peuples. L'histoire ne les comprend qu'après qu'ils ne sont plus.

XII.

Pendant son voyage en Orient, Lamartine avait été nommé député par le département du Nord. Il avait siégé isolé des partis pendant douze ans, cherchant la route de la vérité, et la lumière de la philosophie, parlant tour à tour, pour ou contre les vues du gouvernement, sans haine comme sans amour pour la nouvelle dynastie, la regardant régner, prêt à l'aider si elle voulait gouverner dans le sens de la démocratie croissante en droit comme en puissance, prêt à lui résister, si elle reprenait la route du passé.

Les principes politiques de Lamartine étaient ceux de l'éternelle vérité dont l'Évangile est une page. L'égalité des hommes devant Dieu, réalisée sur la terre par les lois et les formes de gouvernement qui donnent au plus grand nombre et bientôt à l'universalité des citoyens la part la plus égale d'intervention personnelle dans le gouvernement, et par là bientôt dans les bénéfices moraux et matériels de la société humaine.

Lamartine néanmoins reconnaissait le gouvernement de la raison comme supérieur à la brutale souveraineté du nombre, car à ses yeux, la raison étant la réverbération de Dieu sur le genre humain, la souveraineté de la raison était la souveraineté de Dieu. Il ne poussait point jusqu'à la chimère ses aspirations à l'égalisation violente et actuellement impossible des conditions sociales. Il ne comprenait aucune société civilisée sans ces trois bases qui semblent données par l'instinct même, ce grand révélateur des vérités éternelles : l'État, la famille, la propriété. Le communisme des biens qui amène nécessairement le communisme de la femme, de l'enfant, du père et de la mère, et l'abrutissement de l'espèce, lui faisait horreur. Le socialisme dans ses différentes formules, *saint-simonisme*, *fourriérisme*, *expropriation du capital*, sous prétexte d'affranchir et de multiplier le produit, lui faisait pitié. La propriété sans doute lui paraissait, comme toute chose perfectible par les institutions qui la développent au lieu de la détruire ; mais le salaire protégé était pour lui la forme la plus libre et la plus parfaite de l'association entre le capital et le travail, puisque le salaire est la proportion exacte librement débattue entre la valeur du travail et les besoins du capital, proportion exprimée dans tout pays de liberté par ce qu'on appelle concurrence.

Néanmoins comme le travailleur pressé par la faim, n'a pas toujours et immédiatement sa liberté complète de débattre son droit et de proportionner ainsi le prix de son travail au service qu'il rend au capital, Lamartine admettait dans une certaine mesure, l'État comme arbitre, ou comme le grand *Prud'homme*, entre les exigences contraires des deux contractants.

Il voulait de plus que l'État, providence des forts et des faibles, fournit dans certains cas extrêmes, déterminés par l'administration, du *travail d'assistance*, aux travailleurs sans aucune possibilité de se procurer le pain de leurs familles. Il demandait une *taxe des pauvres*. Il ne voulait pas que le dernier mot d'une société civilisée à l'ouvrier manquant d'aliments et d'abri, fût l'abandon et la mort. il voulait que ce dernier mot fût du travail et du pain!

Enfin pénétré des avantages de la propriété, ce véritable droit de cité des temps modernes, il aspirait à éteindre graduellement le prolétariat, en appelant à la propriété plus universalisée le plus grand nombre et enfin l'universalité des citoyens. Mais la première condition de cet appel successif à une part de propriété dans la main de tous, était le respect de la propriété dans les mains des propriétaires, des négociants, des industriels déjà élevés par le travail et par l'hérédité de la famille à cette

dignité et à ce bien-être. Déposséder les uns pour enrichir les autres ne lui semblait pas un progrès, mais une spoliation ruineuse pour tous.

Telles étaient ses idées sur le côté social de la révolution à accomplir, ou plutôt du gouvernement à perfectionner au profit des masses. Quant à la forme même du gouvernement, il avait écrit dans son livre de *l'Histoire des Girondins* sa vraie pensée sur la forme monarchique ou sur la forme républicaine. Nous la reproduisons¹. Ces pages contiennent l'homme.

XIII.

On le voit par ces pages, la question de gouvernement était pour Lamartine, une question de circonstance, plutôt que de principe. Il est évident que si le gouvernement constitutionnel de Louis-Philippe eût tendu à accomplir graduellement et sincèrement les deux ou trois grands perfectionnements moraux ou matériels demandés par l'époque, Lamartine eût défendu la monarchie. Car dans son appréciation calme et raisonnée du bonheur des nations et des individus, la stabilité et l'ordre lui paraissaient certainement d'immenses conditions de repos. Or le repos est un bien. Mais Lamartine savait que les pouvoirs *assis* selon l'expression dont il s'est servi dans les Girondins, se refusent presque in-

1. Voir à la fin de ce volume.

vinciblement à ces œuvres de transformation qui sont toujours des secousses. Tout en se refusant par conscience, à provoquer lui-même une révolution, il acceptait dans son esprit l'éventualité d'une révolution involontaire, si la force des choses en contenait jamais une. Il était résolu à en braver les orages et les périls, pour la faire concourir d'un côté à l'accomplissement des idées qu'il croyait mûres, et de l'autre pour la contenir, autant qu'il serait en lui, dans les bornes de la justice, de la prudence et de l'humanité.

Les deux idées principales que Lamartine croyait assez saintes et assez mûres pour valoir l'effort d'une révolution, étaient entièrement désintéressées. Elles ne profitaient qu'à Dieu et à l'humanité. Elles ne satisfaisaient en rien ses intérêts ou ses passions personnelles. ou du moins c'étaient les passions d'un philosophe, et non celles d'un ambitieux. Il n'avait rien à y gagner. Il avait beaucoup à y perdre. Il ne demandait à cette révolution éventuelle que de la servir et de lui donner son cœur, sa raison, peut-être sa vie. Ces deux idées étaient dignes d'un tel sacrifice.

L'une était l'avènement des masses au droit politique, pour préparer de là leur avènement progressif, inoffensif et régulier à la justice, c'est-à-dire à l'égalité de niveau, de lumière et de bien-être relatif dans la société.

La seconde était l'émancipation réelle de la conscience du genre humain, non par la destruction, mais par la liberté complète des croyances religieuses. Le moyen à ses yeux était la séparation définitive de l'État et de l'Église. Tant que l'État et l'Église seraient enchaînés l'un à l'autre, par des contrats simoniaques, par des salaires reçus et par des investitures données, l'État lui paraissait interposé entre Dieu et la conscience humaine. Les religions, de leur côté, lui paraissaient altérées ou profanées, en descendant ainsi de leur majesté de croyances volontaires, à la condition servile de magistratures politiques. « La révolution de 89, « avait-il dit à la tribune, a conquis la liberté pour « tout le monde, excepté pour Dieu. La vérité religieuse est captive de la loi, ou captée par les « salaires et les faveurs partiales des gouvernements. Il faut lui restituer son indépendance et « l'abandonner à son rayonnement naturel sur l'esprit humain. En devenant plus libre, elle deviendra plus vraie. en devenant plus vraie, elle deviendra plus sainte. En devenant plus sainte « et plus libre, elle deviendra plus efficace. Elle « n'est que loi, elle sera foi. Elle n'est que lettre, « elle sera esprit. Elle n'est que formule, elle sera « action. »

Lamartine avait été créé religieux, comme l'air a été créé transparent. Le sentiment de Dieu était

tellement indivisible de son âme, qu'il était impossible de distinguer en lui la politique de la religion. Tout progrès qui n'aboutissait pas pour l'homme à une connaissance plus lumineuse et à une adoration plus active du créateur source et fin de l'humanité, lui paraissait une marche à tâtons et sans but dans le néant.

Mais en appelant de toutes ses aspirations, et de tous ses actes, un progrès dans la foi et dans l'adoration, Lamartine ne voulait ce progrès que par l'action de la raison générale sur tous, et de chacun sur sa propre raison. Il avait horreur des persécutions, des violences ou même des captations de conscience. Il respectait sincèrement dans les autres cet organe le plus inviolable de tous ceux dont l'homme est formé, la croyance. Il vénérât la foi et la piété sous quelque forme sainte qu'elles animassent, éclairassent et consolassent ses frères. Il se rendait compte des innombrables et saintes vertus dont le catholicisme entendu autrement qu'il ne l'entendait lui-même, était le ressort divin dans le cœur des croyants. Il serait mort pour l'inviolabilité du culte sincère et consciencieux du dernier des fidèles. Il désirait que les religions se dépoulassent elles-mêmes de la vétusté dont elles étaient revêtues. il ne voulait pas qu'elles en fussent violemment ou même irrévérencieusement dépouillées. Son seul apôtre était la liberté. c'est le seul digne

ministre de Dieu dans l'esprit des hommes. Il respectait le sacerdoce, pourvu que ce sacerdoce fût la magistrature volontaire de l'âme armée de la foi et non de la loi. Son système de la liberté des cultes par la seule association était rationnel, pieux, et anti-révolutionnaire dans le mauvais sens du mot.

XIV.

C'étaient là les deux principaux mobiles secrets qui poussaient Lamartine, non à faire, mais à accepter une révolution, ou du moins un complément de révolution. Car, il ne se dissimulait nullement les difficultés, les dangers et les malheurs que toute révolution entraîne après elle. Il aimait la démocratie, comme la justice. Il abhorrait la démagogie, comme la tyrannie de la multitude. Dieu a composé l'humanité comme il a composé l'homme d'un principe de bien et d'un principe de mal. Il y a une dose de vertu et une dose de vice et de crime dans les masses comme dans les individus. Ce vice et ce crime s'agitent et s'exaltent dans les révolutions. Tout ce qui les met en mouvement paraît les multiplier, jusqu'à ce que le calme renaisse, et que leur nature les entraîne au fond. C'est la guerre de l'écume contre l'océan. L'océan en se calmant triomphe toujours et engloutit l'écume. Mais il n'en a pas moins été souillé. Lamartine savait cela. Il